



Mairie : Maire: Denis Baille
Secrétaires : Bernadette Welty et Anne-Laure Dewas
Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h à 12h
Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
Tél : 04 92 34 63 74
Fax : 04 92 34 80 54
Mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
Site : thoard.fr
La Poste : Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi
de 11h30 à 12h30 et de 13h15 à 14h45
Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
Tél : 04 92 34 61 61

INFORMATIONS PRATIQUES

Infirmières : Sandrine Rousselle 06 46 81 73 90
Grégory Cimbolini 06 76 31 00 94
Assistante sociale : Le 4^{em} jeudi du mois de 9h à 11h
Tél : 04 92 30 09 00
Tél : 06 87 58 10 10
Taxi : Franck Boaglio
Tél : 06 72 00 54 13
Bibliothèque : Du Mardi au vendredi de 15h à 18h30
Et dimanche de 10h30 à 12h
Tél : 04 92 34 83 44
mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence,
ouvert toute l'année
Nouveau numéro 07 70 29 66 75

Horaires de car

THOARD (départ)	DIGNE (arrivée)	PERIODE	Lun	Mar	Merc	Jeu	Vend	Sam
6h55	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X	
9h00	9h35		X	X	X	X	X	
13h20	14h00				X			
DIGNE (départ)	THOARD (arrivée)							
11h15	11h50	Scolaire			X			
12h20	13h05	Scolaire			X			
14h55	15h30	Scolaire					X	
15h55	16h30	Scolaire	X	X		X		
17h20	18h05	Scolaire	X	X	X	X	X	
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X		



Le poissonnier : tous les mardis de 9 h à 11 h 45 sur la place du village. Pour vos commandes : 06 12 03 67 86
Camion à pizza chez Papa : Ilyesse : 06 61 91 23 57
Mercredi et dimanche : aux 4 chemins
Jeudi : Barras
Vendredi et samedi : Thoard
Pizzeria la Grupi du vendredi au dimanche
Contact : 06 50 82 92 72
Bar-restaurant La Beluguette du mardi au dimanche
Contact : 04 92 34 63 71
Bar tabac Le France tous les jours sauf le mercredi
Contact 04 92 34 74 72
Auberge de la Forge du jeudi au dimanche
Contact 06 71 54 88 64



Boulangerie 04 92 34 60 95
Épicerie 04 92 34 68 60
Boucherie 04 92 34 62 76



Département des Alpes
de Haute-Provence
Mairie de Thoard –04380
ISSN: 07679335
Décembre 2016
Direction de publication :
Denis Baille
Crédits photos : JC
Fabre, M.Robert

THOARD

Décembre 2016

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Avec la fin de 2016, comme vous le savez, la fin de la communauté de communes des Duges Bléone sera effective. Nous en avons déjà longuement parlé et débattu, maintenant il faut essayer de faire tourner au mieux cette machine, que sera la future communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération ». Dans un premier temps, et probablement pour une grande partie de 2017, peu de choses vont changer dans les services. En effet l'agglomération reprend le fonctionnement des communautés de communes qui fusionnent, en l'état : la collecte des ordures ménagères, le SIRES, Vulouve, la crèche continuent de la même manière, seuls changent, le siège de la communauté, sa gouvernance et sa direction. Puis petit à petit, l'agglomération va se structurer, et va choisir en fonction de l'intérêt communautaire, les compétences dont elle s'occupera. Un comité de pilotage a été mis en place au mois de juin pour préparer le démarrage de l'agglomération au 1^{er} janvier. Celui-ci, je dois le dire a travaillé en bonne entente, afin que chaque territoire y trouve son compte. Il faudra voir à l'usage, comment s'organiseront 46 communes et 80 délégués en conseil de communautés pour appliquer une répartition équitable des moyens sur tout le territoire. Beaucoup de questionnement sont apparus, à propos de l'avenir des territoires ruraux, et la tentation de ne s'occuper que des grands axes, en exacerbant ce sentiment d'oubli des habitants des petites et pauvres communes, et en les confortant dans des choix

électoraux qui risquent de nous montrer au printemps 2017 le rejet des citoyens d'un système républicain en décrépitude. Aussi, nous les représentants, nous nous ferons entendre, pour qu'aucun habitant ni territoire ne soient oubliés. Par ailleurs, je voudrais remercier les Thoardais pour leur patience, à propos des coupures d'eau qui ont eu lieu au mois d'août, puis d'autres fois, surtout le dimanche. Il faut dire que la technique nous a un peu lâché, malgré notre insistance auprès d'une entreprise spécialisée pour réparer une vanne altimétrique qui bloquait lors de ses défaillances, le remplissage du bassin. Le retour à la normale est en bonne voie sur ce point, et l'eau pour un temps est abondante. Je voudrais aussi saluer, la réouverture de l'atelier de la forge par Madame Liquori. Le bruit du marteau sur l'enclume devrait à nouveau résonner sur la place de Thoard, et avec lui, l'ambiance d'un village laborieux et vivant.

Bonnes fêtes à tous
Denis BAILLE

Toute l'équipe municipale vous souhaite
de joyeuses fêtes et vous convie à la
cérémonie des vœux
Mercredi 11 JANVIER 2017
18 h 30 au foyer rural



LA VIE COMMUNALE



Informations Municipales

Les décisions du Conseil municipal :

Le conseil municipal, dans ses séances du 20 juin, 1^{er} septembre, 4 octobre et 16 novembre 2016, a adopté les mesures suivantes :

Révision générale du plan local d'urbanisme :

Ce document actuellement opposable, approuvé le 8 février 2008, doit être révisé pour être mis en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires. La délibération du 16 novembre 2016 prescrivant cette révision, fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'un avis dans la Provence et les Petites Affiches. Un registre est disponible en mairie afin de recevoir les observations du public.

Tarifs eau et assainissement pour 2017 :

Le m3 d'eau passe de 1,70 € à 1,72 €, celui de l'assainissement de 0,95 € à 0,97 €. L'abonnement au réseau d'eau de 39,60€/an à 42,00 € ; l'abonnement au réseau d'assainissement sera de 15,60 € pour l'année.

Le tarif appliqué pour le changement d'un compteur gelé passe de 80,00 € à 82,00 €, celui pour la vérification périodique d'un assainissement autonome de 60,00 € à 65,00 €. Le tarif appliqué pour l'étude et la vérification d'une nouvelle installation d'assainissement autonome (100,00 €), demeure inchangé. Il en est de même pour les tarifs de l'ensemble des prestations proposées par la commune à savoir : location et utilisation du foyer rural, photocopieSeule la nuitée au gîte d'étape augmente d'un euro. Le tarif 2017 sera donc de 14,00 € et de 7,00 € pour les enfants de 3 à 13 ans. L'ensemble de ces tarifs est consultable en mairie. A noter que l'indice des loyers 2^{ème} trimestre 2016 n'ayant pas évolué par rapport à celui de 2015, les loyers ne seront pas augmentés.

Il est rappelé que sont également tenus en mairie, à la disposition du public, afin d'assurer son information, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement individuel. Ces rapports sont également mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (site : www.services.eaufrance.fr).

Demande de la société « Habitations de Haute Provence » (H2P) de prorogation du bail conclu sur des parcelles communales et de rachat des quatre logements construits avec autorisation de vente (quartier du Serre)

Conformément à la politique mise en place par leur organisme, H2P souhaite vendre ce patrimoine dans l'objectif

de dégager des fonds propres en vue de réaliser de nouveaux programmes d'investissement. Elle a proposé de proroger le bail à construction à 99 ans sur les parcelles communales où ont été érigées les 4 maisons puis le rachat de l'emphytéote sur la base de 87 164 €. Les logements seront proposés, en priorité aux actuels locataires. Après étude attentive de cette proposition et au vu des éléments recueillis, le conseil municipal a émis un avis favorable à la vente de ces quatre pavillons.

Si nous parlions un peu de l'école...



« Nouveautés de tous côtés, nouveautés à tous moments !
Mais alors, pourquoi ce maître d'école est-il si mélancolique ?
-Cher monsieur Rodari, m'explique-t-il, moi aussi j'aime bien les nouveautés. Que de belles machines dans les usines que de beaux véhicules spatiaux dans le ciel ! Tenez, même un simple frigidaire, comme c'est beau !... Mais mon école, l'avez-vous vue ? Elle est exactement comme au temps où mon grand-père y usait ses fonds de culottes. De belles machines, là dedans, pas la moindre trace. Les vieux bancs tailladés et malcommodes sont les mêmes que jadis. Je voudrais tant que mon école fût belle comme un téléviseur, comme une belle voiture ! mais qui m'aidera ? »
Voilà une des histoires que racontait **Gianni Rodari** à ses enfants et qu'on peut lire dans son magnifique livre « **Tous les soirs au téléphone** ».

Ils en ont de la chance nos 75 petits Thoardais d'avoir été accueillis à la rentrée, dans leur école, avec des fenêtres neuves qui isolent du froid et du bruit. Ils en ont de la chance nos petits élèves d'avoir dans chaque classe des projecteurs vidéo et des ordinateurs qui leur ouvrent une nouvelle voie vers la connaissance. Ils en ont de la chance d'avoir des rideaux neufs colorés qui les protègent du soleil. Ils en ont de la chance d'avoir des parents qui s'investissent tant dans leur école, enduisant le mur d'entrée pour confectionner une immense fresque, organisant des fêtes pour leur permettre de partir en voyage scolaire, et préparant un spectacle de qualité pour la fête de Noël. Ils ont vraiment de la chance les enfants de notre village d'être entourés par autant de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur savoir faire dans les activités périscolaires.

A l'école de Thoard, plus de vieux bancs, mais chaque année un petit pas de plus vers la modernité et le bien vivre à l'école.

JCF

LA VIE COMMUNALE



OISDB

Cours de gym tous les lundis à 18 h 15 avec Mathieu
Pour les retardataires ou les bonnes résolutions de l'année 2017, à partir de janvier le tarif passe à 50 €
Infos et inscriptions sur place ou 04 92 34 84 40 ou 06 63 05 0678 oisdb@orange.fr

Une nouvelle association est née :
le club de pétanque de Thoard accueille
les amateurs de 7 à 99 ans

AGENDA

Dimanche 11 décembre :

Fontaine aux jouets de 11 h à 15 h

Vendredi 16 décembre :

Spectacle de Noël à 13 h 45 au foyer rural

Dimanche 18 décembre :

Cinéma de pays à 15 h 30 « *Ballerina* »
et 18 h « *Les animaux fantastiques* » au foyer rural

Mercredi 28 décembre

Loto des nistons à 15 h au foyer rural

Dimanche 8 janvier

Loto des parents d'élèves à 14 h au foyer rural

Dimanche 22 janvier

Rallye Monte Carlo historique

Samedi 28 janvier

Spectacle de Plume en ciel « *L'amour Médecin* »

À 15 h au foyer rural

Organisé par l'ADMR

Samedi 4 février

Loto des chasseurs au foyer rural

Dimanche 12 février

Cinéma de pays

Du 17 au 21 février

Fête de la Saint Blaise organisée par Thoard en fête

Vendredi 7 avril

Carnaval de l'école

Samedi 22 avril

Soirée du terroir au foyer rural organisée par le comité des fêtes de Vaunaves



Le cercle de l'amitié

Les membres du club se retrouvent tous les mercredis et vendredis à partir de 13 h à la salle Gassend, les personnes intéressées sont les bienvenues.
Contact Maryse Salvini au 04 92 34 63 91

A noter

Dimanche 23 avril :

1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 7 mai :

2^{ème} tour des élections présidentielles

Dimanche 11 juin :

1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 18 juin :

2^{ème} tour des élections législatives

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire en mairie jusqu'au samedi 31 décembre 2016 de 10 h à 12 h.

RECENSEMENT :

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

A partir du mois de mars, nous vous informons que les dossiers de carte d'identité pourront être saisis en mairie, mais le reste des formalités s'effectuera à la mairie de Digne.

A partir de novembre 2017, les PACS pourront être célébrés en mairie.

Naissances 2016

Bienvenue à

Liam GUICHARD né le 28 avril 2016

Lola GLADIEUX née le 6 août 2016

Sohen GUIRONNET PENAUD

né le 9 octobre 2016





LA VIE ASSOCIATIVE



Bibliothèque Municipale

Dimanche 20 novembre, la bibliothèque municipale et le conseil de développement ont organisé une journée liée au festival Aliment'erre : un événement international qui amène les citoyens à comprendre les causes de la faim et à se mobiliser pour le droit à l'alimentation

L'atelier Jazz des Mées a animé le petit marché de producteurs locaux, puis la diffusion du film documentaire « Manger c'est pas sorcier » s'est poursuivie par des tables rondes et échanges.



Association des Parents d'Elèves

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière assemblée générale de l'association des parents d'élèves de Thoard (l'APET)

Présidente : Anne Nonin

Secrétaire : Mélanie Brovelli

Trésoriers : Broudic Gweltaz et Robert Marina

Tout au long de l'année, l'association organise des actions afin de récolter des fonds pour participer aux projets scolaires (voyages, sorties...) et financer des spectacles. Pour le séjour à Mélan un don de 450 € a été versé à la coopérative scolaire, pour le séjour à Biabaux la somme de 1 500 €.

L'APET et la Mobile Compagnie vous invite au traditionnel spectacle de Noël

Vendredi 16 décembre à 13 h 45 au foyer rural.
« Le Noël de Spulagrul »

Dimanche 8 janvier à 14 h 00 au foyer rural

Super Loto

La Présidente

Anne Nonin 06 61 44 39 62 ou 04 92 34 86 78



Pour fêter ses 15 ans, l'UDAF (*Union Départementale des Associations Familiales*) en partenariat avec la bibliothèque et la mairie de Thoard, a organisé une journée avec l'illustratrice Ilya Green : atelier d'illustration avec la classe de CP/CM, atelier de formation pour la quinzaine de bénévoles du réseau de l'UDAF.

Vendredi 4 novembre, les six lecteurs de la soirée « Textes à faire peur » mis en voix par la Mobile Compagnie, ont fait frémir la quarantaine de personnes venue assister à ces soupes lecture.

Rendez-vous l'année prochaine...



En ce moment, la bibliothèque expose les peintures d'Elisabeth Bioletto jusque début janvier.

Prochainement

Dimanche 18 décembre

Dédicaces

Pierre TARANZANO

Grégory DELAUNAY

de 10 h à 13 h



...et au printemps, nous organiserons une journée troc de graines. Nous vous rappelons que de nombreuses graines sont à disposition toute l'année à la Grainothèque de la bibliothèque. Venez les découvrir !

AIDER 04

L'association Aider 04 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous

Samedi 14 janvier à 18 h

Spectacle Mademoiselle Solange

à la salle Moutet d'AIGLUN

Par la compagnie « une sardine dans le plafond ». Tous les fonds seront reversés à l'association. Nous sommes toujours à votre disposition pour vous renseigner sur les motivations de nos actions et pourquoi pas, vous donner envie de rejoindre notre petit groupe convivial !

Maryvonne POMMIER : 06 49 46 82 24

LA VIE COMMUNALE



Informations Municipales

Travaux réalisés :

Dans le cadre des travaux d'amélioration des constructions communales, un effort important a été fait en direction du bâtiment scolaire. Après la réfection des toilettes, ce sont les fenêtres du bâtiment qui ont été changées (menuiserie double vitrage) pour un coût de 23 896 € TTC, et dotées de rideaux occultant (coût 3 605.76 € TTC). Ordinateurs et vidéo projecteurs ont par ailleurs été acquis auprès de MIDICOPIEURS pour un montant de 11 492.40 € TTC. Cette dernière acquisition a été subventionnée à 80 % par l'Etat. La rénovation du bâtiment est subventionnée par le Département à hauteur de 20 % et 40 % de l'Etat. Le contrôle technique des bâtiments et installations a été effectué, par VERITAS. Afin de sécuriser l'accès à l'école, une barrière électrique a été installée à l'entrée de la place. Une télécommande sera remise aux utilisateurs habilités. Une subvention a également été sollicitée pour l'électrification du portail de l'entrée à l'école.

Travaux divers :

Ont été réalisés des travaux d'isolation et d'intervention sur le chauffage pour le logement communal situé au-dessus de la mairie, ainsi que le remplacement de la baie vitrée d'un logement au quartier du Serre.

Chacun a pu voir les plantations se développer, fleurir au fur et à mesure de l'avancée de l'été et constituer un espace végétal agréable, espérons que les plantes résisteront aux trop nombreux assauts des chiens et chats.

Travaux de voirie :

Suite à un reliquat de crédit dans le cadre du marché à bon de commande passé avec l'entreprise COLAS MIDI Méditerranée, une couche d'enrobés a été posée devant la poste pour faciliter la circulation des usagers et notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que sur le radier et l'aire de retournement du car scolaire, au quartier des Banons (coût total 7 513.92 € TTC).

Les travaux sur le radier de Saint Pierre (enrochement en aval et rétablissement du chenal) ont été réalisés par l'entreprise Guery pour un montant de 2 982.00 € TTC, ceux, réalisés en régie, sur le radier du Riou, ont permis de désengraver son lit en aval et en amont pour une meilleure circulation des eaux à caractère parfois torrentiel.

Le département a procédé, dans le courant du mois de juin, à la réfection du tapis de roulement du Boulevard Paul Avignon ainsi qu'à un revêtement bi-couche sur le tour de la vallée. La commune a pu conduire les travaux qui la concernaient à savoir les abords, les places de sta-

tionnement et la mise à niveau des regards et des bouches à clé, en coordination avec le chantier départemental, ce qui a permis de limiter les nuisances et de donner satisfaction à tout un chacun. (Coût 18 332.28 € TTC)

Un point d'eau a été installé au pré communal complétant la borne électrique déjà en place. Ces équipements devraient favoriser l'accueil de manifestations diverses et de groupes.

Travaux à venir :

La poste :

La population dispose depuis le mois de mai d'un dépôt de pain, gâteaux, viennoiserie ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 13 h, dans le magasin de l'ancienne boulangerie. La commune a souhaité poursuivre ses investigations pour l'aménagement d'un local communal susceptible d'accueillir cette activité et la pérenniser. Son choix s'est porté sur le bâtiment de la poste. L'activité postale ne serait en rien affectée, les locaux sont suffisamment grands pour permettre l'aménagement d'un local boulangerie distinct du bureau de poste avec des entrées séparées. Préalablement au dépôt d'un permis d'aménagement, la commune a dû faire appel à un architecte pour l'établissement de la demande et pour le dossier de consultation des entreprises.

Réfection des réseaux du village :



Les travaux de réfection des réseaux secs et humides du village qui concernent les rues de la grande Débauche, du portail Maurel jusqu'à la placette du Barri ainsi que la descente en escalier sous le lavoir devraient démarrer dans le courant de l'année 2017 et durer environ trois mois pour un montant de 396 000 € TTC. Ils ont pour but la résorption des fuites sur les réseaux d'eau et d'assainissement, la récupération des eaux de pluie du secteur et des 22 gouttières. Les investigations pour localiser les caves et disposer de tous les éléments d'appréciation pour conduire le chantier dans les meilleures conditions sont maintenant terminées. L'avant-projet a été présenté par le cabinet SAUNIER, lors d'une réunion publique organisée le 14 octobre 2016 au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer. Les riverains concernés ont été invités à faire remonter les éléments non pris en compte notamment en matière de raccordement.

Acquisition d'un local :

La commune a décidé d'acquérir pour la somme de 15 000 € le local jumelé à la salle Gassend que Mme Masseboeuf vendait. Cette acquisition permettra de disposer d'un ensemble immobilier autour de l'école et de la salle polyvalente pour poursuivre le développement d'activités.



LA VIE COMMUNALE

Informations Municipales

Local de la forge :

Avant de quitter les locaux, Mr Grès, locataire de l'atelier de ferronnerie, a proposé une personne également ferronnière pour la reprise de ce local. En raison de l'intérêt de maintenir une activité artisanale dans ce local sans y engager des frais, le conseil municipal a accepté l'installation, à compter du 1er décembre 2016, d'Annabel LIQUORI qui est une ferronnière expérimentée, habitant sur la commune.

Dénomination des rues et numérotations des habitations

Suite à la décision du Conseil Municipal, en lien avec la poste, de dénommer les rues et numéroter les habitations sur l'ensemble du territoire communal, une commission a été mise en place. Ses membres ont travaillé par secteur. Le travail effectué a été mis à la disposition de la population en mairie afin de recueillir ses remarques et les prendre en compte. Ce travail de dénomination et de numérotation se concrétisera sur le terrain dans un délai non encore fixé.

Après numérotation, une plaque sera fournie à chaque maison, à charge du propriétaire ou du locataire de l'installer sur la façade ou sur la boîte aux lettres. Les frais d'acquisition des plaques de rues et de numéros sont à la charge de la commune lors de la première mise en place.

L'Etat, le département, les communes et intercommunalités ont lancé l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Un diagnostic territorial va être réalisé. Une analyse des besoins de la population permettra de proposer des pistes d'amélioration.

Dans ce cadre, une enquête est lancée du 6 décembre 2016 au 6 janvier 2017. Il s'agit de mieux identifier les services considérés comme prioritaires par les habitants, la fréquence de leur utilisation, les modes d'accès utilisés, et ceux perçus comme déficitaires ou manquants.

L'enquête se formalise par un questionnaire en ligne sur les sites internet du Département mondepartement04.fr, de la Préfecture www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

DIFFUSION D'OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE MATERIEL HYDROECONOME DANS LE CADRE DU CONTRAT DE RIVIERE BLEONE ET AFFLUENTS



Economisons l'Eau grâce au Contrat de Rivière « Bléone et affluents » !

Octobre 2015 a marqué le lancement du Contrat de Rivière Bléone et affluents. 35 signataires, dont votre commune, se sont réunis autour d'une cen-

taine d'actions pour bien gérer et préserver l'eau de la Bléone. C'est le SMAB (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone) qui anime et coordonne la démarche de Contrat de Rivière.

Parmi ces actions, l'association GESPER, située à Digneles-Bains, lance la campagne de sensibilisation grand public « Economisons l'Eau ! ».

La commune de Thoard est partenaire de l'action et sera relais des outils proposés. Vous pourrez bénéficier gratuitement de petit matériel à installer dans votre foyer pour réaliser des économies d'eau (douchette économe, réducteurs de débit, sac éco-chasse d'eau), et pourrez faire le plein d'astuces grâce aux fiches-conseils disponibles en mairie. Vous recevrez également une pochette range-factures et une facture-type économe en eau pleine d'astuces pour faire des économies...dans votre porte-monnaie !

Pour retirer vos kits et les fiches-conseils, rendez-vous dès maintenant en mairie et sur <http://www.thoard.fr/>
Pour plus d'informations et télécharger les fiches : site web de GESPER :

www.gesper.eu
e-mail : contact@gesper.eu

Vous trouverez jointe à ce bulletin une facture d'eau pédagogique pour vous aider à mieux gérer votre consommation d'eau.



Nouvel appel...nouvel appel
Risques majeurs et
informations municipales.
La municipalité souhaite mettre
en place un système
d'information rapide par SMS.
Les personnes désirant en bénéficier
sont invitées à faire connaître leur
numéro de téléphone portable en Mairie.
04 92 34 63 74

LA VIE COMMUNALE



Informations municipales

Broyage des déchets verts hiver 2016 et printemps 2017 sur Thoard

Vous avez des déchets de tailles que vous aimeriez broyer.

La commune de Thoard envisage de renouveler la convention de prêt d'un broyeur à végétaux avec le SYDEVOM de haute Provence (syndicat mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères).

Comme l'an dernier, le broyeur pourra être mis à la disposition des habitants cet hiver et le printemps prochain par l'intermédiaire de l'association des jardiniers.
tél : 04 92 34 84 01

mail : rogerproix.perso@orange.fr

Pour des volumes importants, vous pouvez également contacter l'association Compost'Ere

Tél : 04 92 34 33 54

mail : compostere@gmail.com



L'école

Du 7 au 10 novembre 2016, les élèves de la classe des CM1-CM2 sont partis en séjour découverte au centre de vacances de Biabaux, à St Michel l'Observatoire.

« Pendant ces 4 jours, nous avons découvert l'astronomie : nous avons appris de nombreuses choses, vu un des plus grand télescope d'Europe à l'Observatoire de Haute Provence, observé des constellations, admiré la lune ainsi qu'une galaxie lors des veillées. Nous avons aussi fait une balade contée, des jeux, une boom et même fait le tour de la Terre en navette spatiale ! Avec tout ça, nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer, et même si Thoard nous a légèrement manqué, nous avons adoré ce voyage ! C'était SUPER ! »



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire.

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

-confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

-exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

Pour en savoir plus : agriculture.gouv.fr/des-mesures-et-indemnisations (cliquer sur « la gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire »; document « pour en savoir plus sur les mesures à déployer »)

SMAB

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB), a sollicité l'ouverture d'une enquête publique au sujet des travaux prévus dans son programme pluriannuel de restauration et d'entretien des boisements rivulaires et des lits du bassin versant de la Bléone.

Cette enquête porte sur les 23 communes adhérentes au SMAB puisque c'est, potentiellement, l'ensemble des cours d'eau des vallées de la Bléone, du Bès et des Duyes qui sont concernés.

Les travaux seront conduits en 5 campagnes entre 2017 et 2021.

L'enquête publique se tiendra du 19 décembre 2016 au 23 janvier 2017.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence

le mercredi 11 janvier 2017 à Thoard de 9h à 12h,

Vous avez toutefois la possibilité, pendant toute la durée de l'enquête, de consulter le dossier dans votre Mairie et de déposer vos remarques, observations, questions sur le registre prévu à cet effet.

Le dossier complet est également consultable sur le site internet du SMAB : www.smaibleone.fr (rubrique actualités) ou depuis le lien suivant :

<http://www.smaibleone.fr/syndicat-1-231.html>

INTERNET, MOBILE : trop ! C'est trop !!!

Venez nombreux signer la pétition en mairie et chez les commerçants, pour réclamer avec force un meilleur fonctionnement d'internet, des téléphones mobiles et des téléphones fixes à Thoard

